

Saint Thomas d'Aquin et l'Immaculée Conception



Ci-dessous un extrait du livre *La croyance générale et constante de l'Eglise touchant l'Immaculée Conception*¹ du Cardinal GOUSSET :

Saint Thomas d'Aquin, surnommé le Docteur Angélique, est mort en 1274. On est forcé de convenir, déjà depuis longtemps, qu'on n'a pu se prévaloir d'un aussi grand nom, pour soutenir que Marie a contracté le péché originel. D'abord, il dit qu'il n'y a jamais eu la moindre tache ni dans le Christ, ni dans la Vierge Marie. *In Christo et in Virgine Maria nulla omnino macula fuit*². Nous lisons aussi dans un de ses opuscules :

« Le souverain ouvrier, voulant donner une preuve plus éclatante de son art, a fait un miroir plus resplendissant que la lumière, un séraphin si brillant qu'on ne peut rien imaginer de plus pur après Dieu, j'entends la personne de la très-glorieuse Vierge Marie.»

Sur quoi saint Anselme dit: « Il convenait que la conception de l'Homme-Dieu eût lieu dans le sein de Marie très-pure, et d'une pureté telle qu'après Dieu on ne pût en concevoir une plus grande³. »

1 http://books.google.fr/books?id=U4J78X63IH4C&printsec=frontcover&dq=La+croyance+g%C3%A9n%C3%A9rale+et+constante+de+l%E9glise+touchant+l%E9lmacul%C3%A9e&hl=fr&sa=X&ei=C4jDUK62KonOswan_IDADA&ved=0CDMQ6AEwAA#v=onepage&q=La%20croyance%20g%C3%A9n%C3%A9rale%20et%20constante%20de%20l%E9glise%20touchant%20l%E9lmacul%C3%A9e&f=false

2 In Psalmum XIV.

3 Fecit Summus Artifex in ostentionem plenioris artis suae speculum unum clarissimo clarius, Seraphim tertius, ut purius intus igitur non posset, nisi Deus esset; personam, scilicet, gloriosissimae Virginis, de qua Anselmus : *Decebat Uliut conceptio hominis de Maria purissima fieret, ta puritate quae major tua Deo naquit intelligi*. Opusc. De

Ailleurs:

«La pureté s'apprécie par l'éloignement de son contraire; et voilà pourquoi il est possible de trouver quelque créature plus pure que les autres choses créées, à savoir, si elle n'a été infectée d'aucune contagion du péché; et **telle a été la pureté de la Bienheureuse Vierge, qui a été exempte du péché originel et du péché actuel**⁴. »

Il est vrai que l'on oppose plusieurs passages du même docteur qui seraient contraires à l'Immaculée Conception. Comment donc concilier saint Thomas avec saint Thomas ? Comment expliquer qu'il ait enseigné sur le même sujet deux doctrines contradictoires ? Se serait-il contredit ? Ou bien, lorsqu'il a avancé que Marie avait contracté le péché d'origine, aurait-il oublié qu'il avait précédemment assuré qu'elle a été exempte de ce même péché ? Mais se contredire n'était point dans le caractère du Docteur Angélique, qui dans tous ses ouvrages se montre toujours conséquent avec lui-même. Se serait-il rétracté, en enseignant le contraire de ce qu'il aurait enseigné auparavant ? Cela est possible, et il vaudrait mieux admettre cette supposition, que de supposer qu'il ait été en pleine contradiction avec lui-même. **Mais la difficulté disparaît si l'on compare entre elles les éditions anciennes et modernes de ses œuvres, et si l'on reconnaît, comme on est forcé de le reconnaître, que plusieurs de ses ouvrages, notamment ceux où il parle de la Conception de Marie, ont subi des suppressions ou d'évidentes altérations. Ce fait s'appuie sur le témoignage aussi détaillé qu'authentique de plusieurs savants Dominicains.**

Guillaume, évêque *in partibus*, dans son livre pour la *Défense de saint Thomas*, s'exprime ainsi :

«Rien de plus odieux que ce qu'ont osé les hommes pervers et criminels, soit pour affaiblir l'autorité de saint Thomas, soit, comme j'aime mieux à le croire, pour étayer et soutenir du nom d'un si grand homme quelque opinion adoptée par eux, et qui se trouvait encore dans le domaine de la controverse. »

Gilles le Romain, disciple dévoué du Docteur Angélique, et qui posséda toute sa confiance, composa, peu après la mort de ce saint, un livre intitulé *Critique du falsificateur des écrits de Thomas d'Aquin*⁵. Pareillement, Richard Klapoel, Noël Hervé, Guillaume Messelech, Jean de Paris, tous de l'Ordre de Saint Dominique, ont rigoureusement écrit contre les corrupteurs du texte de saint Thomas. Enfin, Jean Nicolai, dans sa préface des œuvres du saint Docteur, imprimées à Paris, en 1663, atteste et déclare «*qu'il a purgé le texte de la Somme de saint Thomas, non-seulement d'un grand nombre de fautes typographiques, mais principalement de fautes affectées et laissées à dessein, lesquelles renversaient le sens légitime, la sincérité historique et la vérité; qu'il a dû remplir plusieurs interruptions et lacunes pour suppléer la suite du texte qui manquait, laissant ainsi le lecteur incertain au milieu d'un sens incomplet, ou*

Dilectione Dei et proximi.

4 Puritis intenditur per recessum a contrario, et ideo potest aliquid creatum reperiri, quo nihil purius esse potuit in rebus creatis, si nulla contagione peccati infectum sit; et talis fuit puritas Beatæ Virginis quæ a peccato originali et actuali immunis fuit. *In I Sent., dist. 44, quaest. 1, art. 3.*

5 Castigatorium in Corruptorem librorum Thomæ Aquinatis.

l'induisant en erreur par un sens qui n'était pas le véritable.»

En preuve de cette assertion, nous avons le fait des anciennes éditions du Commentaire sur le chapitre III de l'Épître de saint Paul aux Galates. Dans ces **anciennes éditions**, saint Thomas parle ainsi :

« Entre toutes les femmes je n'en ai point trouvé qui fût tout à fait exempte, au moins du péché d'origine, ou du péché véniel; **j'en excepte toutefois la très-pure Vierge Marie, digne de toute louange, qui a été entièrement préservée de l'un et de l'autre.**»

Cette exception si claire et si nette du saint Docteur ne se lit plus dans les éditions postérieures, les seules cependant qui circulent aujourd'hui, et qui se trouvent entre les mains des hommes d'étude. C'est ainsi encore que, dans les éditions récentes de la *Somme* (part. 3, 9, 27, art. 2), on fait dire au Docteur Angélique que Marie « *n'a été sanctifiée et purifiée du péché originel, ni avant l'animation, ni dans l'animation, mais après l'animation*» tandis que **ces paroles ne se lisent point au lieu cité, ni dans le manuscrit de Séville, ni dans celui qui se conservait au couvent des Dominicains de Marseille, ni dans d'autres**⁶.

Si donc, comme le dit l'éminent cardinal Lambruschini, il existe, dans les écrits du saint Docteur, des passages non suspects, qui soient favorables à notre doctrine, et si d'ailleurs il demeure prouvé que d'autres passages opposés à cette même doctrine diffèrent du texte primitif et authentique de l'auteur - et sont par conséquent mutilés, altérés ou corrompus - **les règles de la saine critique exigent que l'on s'en tienne aux premiers plutôt qu'aux seconds**, et que l'on n'aille point chercher dans ces derniers la véritable pensée de saint Thomas d'Aquin. Il est d'autant plus nécessaire d'un agir ainsi, que le saint a lui-même établi les principes pour prouver que Marie a été dans son heureuse conception exempte du péché originel. En effet, il enseigne *qu'on ne peut célébrer la fête que de ce qui est saint*. Or l'Église célèbre la fête de l'Immaculée Conception de Marie: donc cette conception a été sainte. Il a également enseigné et écrit *qu'on ne saurait douter que la Sainte Vierge ne soit née sans le péché originel, parce que l'Église célèbre sa naissance*. Or l'Église célèbre et solennise, comme fête de précepte, la Conception de Marie; donc, selon saint Thomas, il est indubitable que Marie a été conçue sans le péché originel.

Enfin, si, malgré l'évidence des faits, on veut que saint Thomas n'ait pas admis l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, on peut, sans affaiblir son autorité, lui appliquer ce qu'il dit lui-même des plus grands Docteurs de l'Église :

« La coutume de l'Eglise a une très grande autorité, et on doit la suivre en tout, parce que la doctrine des Docteurs catholiques tire son autorité de l'Église : c'est pourquoi on doit s'en tenir à l'autorité de l'Église plutôt qu'à celle ou d'Augustin, ou de Jérôme, ou de tout autre Docteur ».

⁶ Voyez *Diuertazione polemica mil' Immaculato Concepimento ii Mario*, par le cardinal Lambruschini ; *Esame*